BAS-RHIN ARRONDISSEMENT HAGUENAU WISSEMBOURG Commune de HOERDT

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 1er avril 2025

Date de la convocation : 4 mars 2025

transmise le : 4 mars 2025

Membres élus : 27

en fonction: 26

présents: 21

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

<u>Membres présents</u>: Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIENDINGER, Christiane SAEMANN, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Caroline OFFERLE Mélanie LALLEMAND, Arnaud OTTMANN, Laëtitia GRASSER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Emmanuelle EBERHARDT, Mathieu HIRSCH (départ à 21h30)

<u>Etaient absents excusés</u>: Monsieur Emmanuel DOLLINGER qui donne pouvoir à Monsieur Jacky WOLFF, Monsieur Laurent WAEFFLER, Monsieur Alexandre WINTER, Monsieur Thierry RIEDINGER, Monsieur Mathieu HIRSCH qui donne pouvoir à Monsieur Gregory GANTER à partir de 21h30

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Madame Emmanuelle EBERHARDT

2025-040 - MAP : Mise en place de la signalétique (enseigne)

Afin d'améliorer la visibilité de la Maison des Arts et du Patrimoine, la commune envisage d'ajouter une enseigne « MUSEE » sur le bâtiment, accompagnée d'un totem en acier corten situé côté trottoir. Des aménagements seront également réalisés pour faciliter l'ouverture des portes.

Le montant estimé des travaux s'élève à 50 000 € TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à signer l'offre de prix correspondante et toutes pièces afférentes à la décision

Pour extrait conforme à Hoerdt, le 10.04.2025
Publié le 10.04.2025
Transmis à la Préfecture le 10.04.2025
Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance Emmanuelle EBERHARDT

Le Maire Denis RIEDINGER

> Accusé de réception en préfecture 067-21670205, 20250401, 2025, 040 A Date de rélétransmission, 12/04/2025 Date de réception préfecture 10/04/2025